

16
OCTOBRE

APPEL A LA GREVE ET RASSEMBLEMENT 13 H 30 - ANNECY PALAIS DE JUSTICE

Le Vendredi 16 Octobre est le jour du procès de Laura Pfeiffer, Inspectrice du Travail de TEFAL et du lanceur d'alerte licencié de TEFAL.

Il y a plus d'un an, la Direction de TEFAL a mis en place un véritable plan de travail pour harceler l'Inspectrice et la faire taire, usant même des relations avec sa hiérarchie par jeux d'influence abjects.

Les patrons de TEFAL voulaient empêcher l'Inspectrice d'effectuer ses missions, pour protéger un accord Temps de Travail illégal. Un salarié a découvert et transmis, aux syndicats et à la presse, des éléments attestant les basses manœuvres de la direction.

Aujourd'hui ils sont tous deux accusés de recel de documents devant les tribunaux ! Attaqués par un Procureur qui ose dire «*il faut faire du ménage à l'inspection du travail ... les jeux d'influence et de communication des grandes entreprises sont courants et normaux*»; ce même procureur qui a osé écrire concernant le recours illégal d'intérimaires à NTN-SNR «*vouloir faire respecter le code du travail c'est bien, mais quand même en temps de crise il faut laisser les patrons tranquilles*» !!!!!

La mission du Procureur est de mettre en œuvre la politique du Gouvernement, en fonction, il oriente l'action de son Parquet.

Cette affaire en dit long sur le fond... ce sont des attaques aux LIBERTÉS SYNDICALES ! des attaques au SERVICE PUBLIC des INSPECTIONS DU TRAVAIL ! des attaques aux normes de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) qui fixe les normes internationales du travail, notamment à travers la Convention 81 qui implique l'indépendance de l'Inspection du Travail, une inspection du travail au service des travailleurs !

Cette affaire révèle les logiques qui broient le monde du travail et qui sont présentes à travers les trains de réformes successifs qui ont la volonté d'écraser les droits des travailleurs.

Dans l'unité la plus large, la CGT appelle TOUS les Salariés à se saisir de cette journée pour se rassembler massivement devant le Palais de Justice d'Annecy, seule condition pour permettre

- la RELAXE de nos camarades
- la CONDAMNATION de Tefal
- l'inversion du rapport de force à l'avantage des Salariés, retraités, Privés d'emploi.

ENSEMBLE, et dans l'action, nous pouvons être sûrs que nous saurons créer une contre-offensive pour GAGNER PLUS DE DROITS, PLUS DE MOYENS DE SE DÉFENDRE !

Nous sommes
tous concernés !

Nous ne courberons pas l'échine
face aux coups qui tombent !

Soyons nombreux à venir l'exprimer le 16 Octobre prochain !